

Décembre
2017

LA GAZETTE De La PIERRE QUI TOURNE



L'équipe municipale vous informe de l'activité de la commune à travers cette nouvelle édition de la gazette.

Informations diverses :

- **Recensement:** Nous rappelons que le recensement militaire est obligatoire, pour tout jeune atteignant l'âge de 16 ans. Ce document est nécessaire pour le dossier de permis de conduire et les examens scolaires. Vous avez alors 3 mois pour faire la déclaration en mairie.
- **Cartes grises :** Les cartes grises ne sont plus distribuées par la préfecture aux particuliers. Vous pouvez les obtenir auprès de professionnels ou directement sur internet. Démarche sur le site de la commune.
- **Dégradations :** Nous rappelons que pour toute dégradation constatée au village, une plainte est systématiquement déposée en gendarmerie. Les contrevenants prennent leurs responsabilités !
- **Déneigement :** Bientôt les premières chutes de neige. Nous vous demandons de ne pas stationner vos véhicules en bordure de chaussée (trottoirs, accotements) tant pour éviter les dommages aux véhicules que pour faciliter le passage du chasse-neige. Merci de votre vigilance.
- **Ordures ménagères :** Nous rappelons que les déchets des poubelles jaunes doivent être en vrac dans le conteneur (pas de sac poubelle).

L'année 2017

Aménagement de la mairie pour mise aux normes

Les travaux d'aménagement des accès de la mairie sont maintenant terminés. L'ascenseur installé en partie arrière du bâtiment donne directement accès au premier étage de l'école et à l'étage de la mairie. Cet équipement, principalement réservé aux personnes à mobilité réduite, pourra être utilisé pour des besoins spécifiques avec l'accompagnement du personnel de mairie.

Coupure d'eau :

Nous avons subi à 2 reprises la même semaine 2 coupures d'eau en conséquence de rupture de canalisations.

Ces incidents sont dus en partie aux conditions de sécheresse qui rétreignent le terrain et sollicitent fortement les canalisations. La réactivité de dépannage a permis de rétablir le réseau dans la journée.

Coupure de Samedi 25/11 : rupture sur la réparation de la première intervention.

Information : En cas de coupure, pour les besoins urgents et ponctuels vous pouvez vous servir au point d'eau de l'étang.

Luminaires :

Le village est maintenant totalement équipé des nouveaux luminaires à économie d'énergie.

Vergers de sauvegarde

Un plan de développement des anciennes espèces d'arbres fruitiers est en développement dans la région Bourgogne Franche-Comté.

Accessible aux collectivités, son but est de réintroduire des anciennes variété d'arbres originaires de la région.

La commune a adhéré à ce plan de développement subventionné et, avec le concours d'un pépiniériste de notre choix, réalisera son verger de sauvegarde sur le terrain communal à côté de la station d'épuration.

RAPPEL STATION EPURATION :

Nous avons déjà signalé à plusieurs reprises la pollution de la station d'épuration par les lingettes hygiéniques.

Ces lingettes arrivent à la station et bouchent le circuit de filtration. Il arrive que l'entretien régulier de la station ne suffise pas et génère des interventions lourdes qui coûtent cher à la commune.

Nous demandons à chacun de faire l'effort de traiter ces déchets en ordures ménagères.

RAPPEL FEUX:

Il est interdit de brûler toute forme de déchets (bois, végétaux, plastiques,...) sur le territoire de la commune. Le contrevenant s'expose à une amende de 3ème classe de 450€.

Abords de propriété :

Bientôt l'hiver, nous rappelons que le déneigement, salage et nettoyage des trottoirs longeant la propriété est à la charge des riverains.

Activités, loisirs, informations

- Journée des associations :
La journée des associations du 2 Septembre s'est déroulée dans la bonne humeur avec une excellente participation de toutes les associations.
Une fréquentation encourageante malgré la météo défavorable.
Une seconde édition sera programmée en 2018,
- Prochaines manifestations, salle de « La Grande Fontaine »:
 - Marché de Noël de l'APE, le 16 décembre.
 - Visite du Père Noël aux écoles le 22 décembre 2017.
 - Concert « cabaret Tsigane-Russe », le 27 janvier 2018 à 20h30, Musique en Pays d'Héricourt.
 - Repas des aînés le 4 Février 2018

Projets 2018 :

Mise en sécurité attentat - intrusion du bâtiment école-mairie:

- En application du plan de sécurisation des espaces scolaires, nous devons réaliser la surveillance et la protection des accès de l'ensemble du bâtiment. Un plan de développement sera appliqué selon les règles définies par le protocole de sécurisation.

Lotissement :

- Un projet de lotissement sera développé par habitat 70 au lieu-dit « Ecourts-cheveux ». Il comprendra la viabilisation de terrains, la construction de logements individuels et certaines parcelles seront directement accessibles à la vente. Une communication plus détaillée sera affichée ultérieurement et également renseignée sur le site internet de la commune.

Agenda :

Les propositions de loisirs, sorties et activités ne sont pas encore arrêtées.

Nous vous invitons à vous connecter sur le site internet de la commune par le lien ci-dessous. Il est régulièrement mis à jour des dernières informations.

Fêtes de fin d'année:

Bientôt les fêtes de Noël et Nouvel An. L'instant est venu pour toute l'équipe municipale de vous souhaiter d'agréables moments en famille et entre amis pour cette période festive.

Soyez prudents sur les routes pour ceux qui auraient à prendre le volant.

CHAMPEY .NET

- Retrouvez plus d'info sur www.champey70.fr/, le site internet de la commune.
De nombreuses informations riches et diverses vous intéresseront (formalités, astuces, actualité, compte rendu de conseil municipal, histoire...) Et laissez vos commentaires...